



JE PORTERAI UNE IMPORTANCE PARTICULIERE AUX PETITES STRUCTURES !!

En ce soir de 02 OCTOBRE 2022 , cette phrase reprise par celui qui gère cette DISP sonne une nouvelle fois comme un affront envers les personnels de la MA CARCASSONNE.

En effet, ce soir nous quittons l'établissement à **144 détenus pour 55 places** soit un peu plus de 260 % de taux d'occupation.

Toujours plus de voyous et toujours moins de postes offerts en CAP . Où sont les postes que vous nous aviez promis Monsieur le DISP ? « Excusez moi j'avais omis l'ouverture du SAS de Montpellier » nous dira t-il . « Je veillerai a abonder vos postes lors de la prochaine CAP (en parlant des petites structures) renchérit il . Le résultat est considérable**1 POSTE** ouvert pour la prochaine CAP . Pour rappel, nous disposons de **8 MER pour tourner correctement.**

VRAIMENT MERCI POUR CETTE HONNEUR MON BON ROI . DEVONS NOUS NOUS METTRE A GENOU POUR VOUS PROUVER NOTRE DEVOUEMENT POUR CETTE TRES CHERE ATTENTION ?

Les bagarres se multiplient en détention. Des étages bondés, pleins a craquer. Des distributions de repas plus que tendues du fait de se retrouver face a des cellules triplées voir plus. Des mutations de cellules faites au forceps pour éviter les bagarres . Des travaux qui n'avancent pas. Des douches toujours pas terminées en cellules. Une infrastructure obsolète face au nombre trop important de détenus . Un manque de considération plus que flagrant. Et quoi encore ? On va nous demander de fermer nos bouches et patienter .

Vous voulez voir de la cohésion nous allons vous en montrer. Chers collègues et camarades de la MA CARCASSONNE , les blocages ne serviront a rien . Nous avons d'autres possibilités d'actions pour faire en sorte de bloquer ce système qui commence à nous épuiser. Prenons nos responsabilités et laissons celui qui nous prend pour des lapins de six semaines se débrouiller avec son ingénierie .

Monsieur le directeur les petites structures que vous laissez crever ne vous salue pas !!!

A carcassonne le 02 Octobre 2022
Le bureau local.